

Il faut sauver les engraisseurs de chevreaux

Pour rappel (cf. communiqué des engraisseurs de chevreaux de l'ouest de la France du 25/03/2020) les coûts de productions en ateliers d'engraissement se situent autour de 2,9 €/kg. Ils justifient totalement l'importance de cours avoisinant les **3,40 €/kg**, pour la période de Pâques. Les volumes de chevreaux abattus pour la période Pascale représentent globalement un tiers des ventes de l'année et ils permettent d'assurer l'équilibre économique annuel des élevages grâce au prix majoré.

Suite à l'annonce ces jours-ci d'un prix du chevreau à 2,7 €/kg pour la période de Pâques, nous avons fait une estimation des pertes financières des engraisseurs si le prix annoncé ne bouge pas. Méthode utilisée :

- % de chevreaux annuels concernés par les baisses des cours en 2020 : 50 % (volumes mars – avril),
 - perte estimée de recette/chevreaux en 2020 par rapport à 2019 avec un cours à 2,7 €/kg à Pâques : 5 €/chevreau (*cette estimation est faite en reprenant les pertes en centimes d'€/kg et par période*) ;
- Nb, l'augmentation de la poudre de lait est un facteur aggravant la situation avec + 0,1 €/kg*

Soit des pertes financières 2020 estimée chez les engraisseurs :

- en Nouvelle-Aquitaine à : 200.000 chevreaux x 50% x 5 € = 500.000 €
 - en Pays de la Loire à : 65.000 chevreaux x 50% x 5 € = 162.500 €
 - en région Centre Val de Loire à : 60.000 x 50% x 5 € = 150.000 €
- Nb, à noter que les chevreaux peuvent naître dans une région et être engraisés dans une autre*
- en France à : 550000 chevreaux x 50% x 5 € = 1.375.000 € soit 1,4 M €

A titre d'exemple, cette estimation faite pour cinq exploitations ou groupements de la région représente :

Exploitation	Chevreaux/an	Perte sèche 2020
1	55000	137500 €
2	40000	100000 €
3	30000	75000 €
4	15000	37500 €
5	5000	12500 €

Pour calculer votre perte sèche 2020 en ayant engraisé des chevreaux, faites :

.....chevreaux/an X 0,5 X 5 €/chev. =€

Sans aide publique, la crise sanitaire et économique 2020 sonne très certainement le glas de plusieurs ateliers d'engraissement de chevreaux. La livraison à l'abatteur des chevreaux actuellement en atelier ainsi que l'arrêt possible de la collecte des chevreaux de trois jours dans les élevages, et ses conséquences directes, sont en jeu avec les dégâts collatéraux induits sur l'ensemble de la filière laitière caprine.

La filière d'engraissement des chevreaux, soit 20 à 30 exploitations en Centre Ouest, attend un SURSAUT URGENT des abatteurs, des GMS et des boucheries pour relever ces prix. En complément le soutien des pouvoirs publics (Etat, Europe, Régions, Départements) s'avère indispensable financièrement pour aider les engraisseurs à surmonter cette crise grave. D'autre part nous attendons également un soutien de tous nos partenaires de la filière: banques, MSA, collectivités ainsi que les fournisseurs de poudre, les laiteries, les OPA, INTERBEV, etc.

Engraisseurs signataires :

Le 31 mars 2020

- M. Anthony GARNIER - 79 : Tel : 06 11 07 34 77
 - M. Loïc BRUNELIERE - 49 : Tel : 06 87 19 28 65
 - M. Laurent DEREUMEAUX - 47 : Tel : 06 76 60 39 82
 - M. Gérard CHABAUTY - 79 : Tel : 06 06 66 79 35
 - Mme Odile DUPONT - 79
 - M. Nicolas SAUVAITRE – 86
 - Mme Carole MAIGNE - 46
- M. Loic BOISNON - 86
 - M. Michel GABRIEL - 86
 - M. Pierre GLORIAU - 79
 - Mme Vanessa BRODNY - 37
 - SARL COUTY & fils - 87
 - M. Jérôme HUET - 16
 - SCEA LEBOUT - 79